J. K. Lemieux
Chambre des Com
Ottawa

Vol 1. FRASERVILLE, MERCREDI 16 NOVEMBRE 1887. No. 1

COURRIER DE FRASERVILLE

Agriculture, colonisation, commerce et industrie.

VINCENT & VINCENT editeurs-proprietaires JOURNAL HEBDOMADAIRE Redige en COLLABORATION

Autour de la Guillotine

On sait que Pranzini, récemment exécuté à Paris, a été très crâne sur l'échafaud ; véritable comédien, il a joué son rôle jusqu'au bout, et dame, ce ne droit pas être chose facile.

Nous avons voulu savoir quelle a été l'attitude des criminels les plus célèbres devant l'échafaud, et les recherches que nous avons faites établissent que la plupart ont su, tout comme l'assassin de la rue Montaigne, rester maîtres d'eux mêmes dans cette minute suprême.

***

Lacenaire est celui dont la nature se rapprochait le plus de celle de Pranzini. Comme lui, il avait reçu une certaine éducation et il y a posé jusqu'au dernier moment. Il fut exécuté en même temps que son complice Avril.

Il se présenta au greffe, où l'on devait procéder à la toilette des condamnés, le cigare à la bouche, avec une assurance qui n'était pas exempte d'affectation. Il demanda le vêtement qu'il portait à la cour d'assises ; on s'empressa de le lui donner : c'était une redingote qu'il jeta en manteau sur ses épaules.

Avril ne fit point parade de son assurance comme Lacenaire mais il montra un sang-froid extraordinaire. Le jour commençait à poindre, et, comme on était au mois de janvier, Avril ne put réprimer quelques frissons. Alors parodiant sans le savoir le mot célèbre de Bailly

—Diable ! dit-il, je tremble de froid. On est capable de croire que j'ai eu peur.

Il demanda un petit verre d'eau-de-vie pour se réchauffer ; un gardien le lui apporta.

—Merci mon vieux, dit-il. Et il avala le breuvage d'un trait en faisant claquer sa langue.

Lorsqu'on lui eut attaché les pieds et les mains, comme à Lacenaire, il prit congé des personnes présentes, et prononça ces mots, avec l'accent d'une grave bonhomie :

—Adieu, tout le monde !

Arrivé devant la guillotine, Avril, qui devait être exécuté le premier, monta d'un pas ferme les marches de l'échafaud. Rendu sur la plate-forme, il se retourna vers Lacenaire et cria d'une voix forte et assurée

—Adieu, Lacenaire ! Adieu, mon camarade !

Un imperceptible sourire glissa sur la face pâle de ce dernier, qui avança la tête pour voir tomber celle de son complice. Le bruit du couteau ne le fit même pas tressaillir. Il gravit à son tour les degrés qui le conduisaient à la mort, sans l'aide de personne, et sans dire un mot, il vint lui-même se placer sur la guillotine, toute dégouttante du sang d'Avril.

Papavoine, qui fut condamné à mort pour avoir assassiné deux enfants dans le bois de Vincennes, est assurément une des plus étranges figures que l'on puisse rencontrer parmi les criminels. On sait que ce malheureux assassina de but en blanc ces pauvres petits, sous les yeux de la mère, sans qu'il pût lui-même indiquer à son action d'autres motifs que des hallucinations par lesquelles il aurait été tourmenté, et la fièvre et le délire qui s'en seraient suivis.

Papavoine fut donc condamné. Les jurés ayant cru à la ruse, à l'hypocrisie, à la folie simulée et n'ayant pas voulu admettre qu'un maniaque sanguinaire eût pu frapper deux victimes sous l'influence d'un vertige.

Il marcha à la mort avec une indifférence complète et comme s'il n'eût pas eu le sentiment de sa situation. Deux fois, pendant le trajet, il demanda si on allait bientôt arriver ; il paraissait impatient d'en finir. Comme le cortège débouchait sur la place il dit :

—Ce n'est pas de mourir que je regrette valetudinaire comme je suis, la vie était un fardeau pour moi. Ce n'est pas même la douleur que doit éprouver ma pauvre vieille mère qui me pèse le plus sur le cœur ; ce sont ces deux pauvres petits enfants que j'ai tués si malheureusement, dont le souvenir empoisonne ma dernière heure. Si mon sang, qu'on va répandre, avait le pouvoir de les ressusciter, j'aurais du bonheur à le voir couler.

***

Dumollard, l'assassin des bonnes, croyait, lui, de s'enrhumer. Il se couvrit avec précaution pour ne pas ressentir le froid de la nuit et ne perdit pas une minute son calme.

Arrivé près de la machine, il la regarda, monta, et se tournant, recommenda à un gendarme de rappeler à sa femme qu'une voisine, la femme Berthet, leur devait vingt-sept francs moins un sou.

Ce fut la dernière pensée de cette brute.

***

Castaing, le jeune médecin, qui avait empoisonné deux de ses amis dont il devait hériter, fut moins brillant à l'approche de la mort. Lorsqu'il aperçut l'exécuteur, son visage déjà animé se colora davantage. Il parut craindre que, dans les apprêts qu'on allait lui faire subir, il n'y eût quelque chose qui engendrât une douleur physique ; c'est du moins ce qu'il dit lui même, après avoir fait un premier mouvement d'effroi involontaire.

—Surtout, ne me faites pas de mal, je vous en prie, s'écria-t-il, Vous allez me tuer tout à l'heure, il est inutile de me faire souffrir.

Pendant qu'on lui coupait les cheveux :

—Oh ! mes pauvres amis, si vous me voyiez ici, que diriez-vous ? C'est moi qu'on accuse de votre mort, moi qui aurais donné ma vie pour vous sauver.

La vue de l'échafaud causa à Castaing un frisson convulsif ; ses traits se décomposèrent. L'aspect sinistre de l'instrument de supplice fit sur cette nature molle et efféminée une impression plus profonde que celle qu'y avait produite l'idée même de la mort. Il tomba à genoux sur la première marche de l'échafaud et, tendant vers l'aumônier, qui, à ce signe s'était rapproché, des mains suppliantes :

—Absolvez-moi, mon père, s'écria-t-il d'une voix lamentable, je suis coupable ! Dieu pourra-t-il me pardonner

Enfin, au moment où on imprima à la planche fatale le mouvement de bascule, Castaing murmura d'une voix éteinte :

—Mon Dieu ! je remets mon âme entre vos mains.

***

Voici maintenant le supplicié de fantaisie.

Le directeur de la prison s'est approché de lui, et après l'avoir exhorté au courage, il lui demande s'il désire prendre un réconfortant avant de marcher à l'échafaud.

—Voulez-vous du café, un verre d'eau de vie ?

—Je veux des moules

—Des moules ! Pourquoi ?

—Je vais vous dire. J'adore les moules, mais chaque fois que j'en mange, je suis malade. Ma foi, aujourd'hui, je m'en f...iche !

NOTRE FEUILLETON

La *Fiancée de la Mort* que nous donnons comme feuilleton est un des romans les plus intéressants qui aient été publiés. A part sa parfaite moralité, il renferme des scènes empoignantes de la guerre de la Vendée.

Il est divisé au deux parties, dont l'une porte pour titre : *Le Complot de la tour du Temple*, et l'autre *Pierre le Vengeur*.

Quant aux anciens abonnés de l'*Echo des Laurentides*, nous leur donnerons sous un court délai, et sous forme de supplément, la suite du roman qui se trouve forcement interrompu par la disparition de l'*Echo* Ils auront ainsi deux feuilletons au lieu d'un.

Chemin de fer d'Oxford et New-Glasgow

SECTIONS.

10 Du chemin de Birch Hil à la jonction de Pugwash.....13 milles
20 De la jonction de Pugwash à Pugwash..... 5 "
30 De la jonction de Pugwash à la station de Wallace..... 7 "
40 De la station de Wallace au chemin de Mingo..... 17 "

SOUMISSIONS POUR TERRASSEMENT, MAÇONNERIE DES PONTS ET CALVERTS, CLOTURES, ETC.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour le chemin de fer d'Oxford et du New-Glasgow" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de vendredi le dixième jour de novembre, 1887, pour le terrassement et les travaux de maçonnerie pour ponts, calverts, clôtures etc.

Les plans et devis seront ouverts pour l'inspection au bureau de l'Ingénieur en chefs des chemins de fer du Gouvernement à Ottawa, et aussi au bureau du chemin de fer d'Oxford et New Glasgow à Wallace, Comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse, le et après le dixième jour de novembre, 1887. La spécification générale et la forme de la soumission pourront être obtenues alors après application.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit imprimée et qu'on ait rempli les conditions voulues.

Par ordre,
A. P. BRADLEY,
Secretaire.

Département des Chemins de fer et canaux,
Ottawa, 20 Oct. 1887. 3 Nov.—3f

C. O. BOUTET,

MARCHAND A

COMMISSION,

— AGENT —

D'ASSURANCE

CONTRE LE FEU

— ET —

SUR LA VIE

No. 98 Rue St. Pierre,
QUEBEC.

6 octobre 1837

La Science En Famille

2e ANNÉE

Revue illustrée de Vulgarisation

SCIENTIFIQUE

Un an : Paris 6 fr. ; Dép. 8 fr. ; Etranger 10 fr.

Cette publication, tirée avec soin sur beau papier teinté avec gravures et lettres ornées, forme à la fin de l'année un magnifique volume de bibliothèque de 450 pages.

Sommaire du dernier numero.

La construction des ballons : aérostation populaire pratique.— Les plantes volubiles.— Les bateaux insubmersibles — Les planètes : Coup d'œil d'ensemble sur le système solaire. — A travers la science : Soudure par l'electricité ; les manuscrits arabes ; la sécheresse en Angleterre, etc. — La science pratique : recettes et procédés.

Envoi du numéro spécimen

contre 0 *fr.* 25.

PARIS – 72, *Rue d'Assas*, 72 – **PARIS**

25 août 1887

TERRES A VENDRE.

Une terre de 4 x 70 arpents, avec granges, étables, hangar, et une maison de brique.

Une autre terre de 2 x 40 arpents avec granges et écuries.

Ces deux terres sont situées dans la paroisse de St. Etienne de la Malbaie, au Nord-Est de la rivière. Elles sont d'une grande fertilité et dans un excellent état d'entretien.

Conditions aciles.

S adresser à
SIMON CIMON, M. P.
Malbaie.

15 Nov. 1887. 4f.

AUX CLTIVATEURS DE CHARLEVOIX,

Assurez-vous à bon marché a un pour cent pour trois ans, à la Glasgow à London ; on assure aux même taux les Couvents. les Eglises et maisons d'écoles.

Agent pour le Comté de Charlevoix.

H. BRASSARD

Decisions Judiciaires.

CONCERNANT LES JOURNAUX

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arrérages qu'elle doit sur abonnement ou autrement, l'éditeur peut continuer à lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les Tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraudre

Le Renovateur des Cheveux DE HALL,

VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et flétris, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments réquis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause : "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RÉNOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparait pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉS PAR
R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.
Chez tous les marchands de Médecines.

LA

"STANDARD"

COMPAGNIE D'ASSURANCE ANGLAISE

SUR LA VIE.

ETABLIE EN 1825.

Total des risques	$100,000,000
Capital investi.....	30,000,000
Revenu annuel	4,000,000
ou plus de $10,000 par jour	
Investi au Canada	2,000,000

Bureau principal au Canada
MONTREAL.

Agents pour les comtes de Charlevoix, Saguenay et Chicoutimi
CIMON, VINCENT & CIE.,
MALBAIE, P. Q.

AVIS.

Tout en remerciant mes pratiques de l'encouragement qu'ils m'ont donné jusqu'à ce jour, je dois vous prévenir, qu'à dater du 1er Mai prochain je serai employé commis au magasin le plus populaire, connu sous le nom de

SYNDICAT DE QUEBEC,

Rue St-Joseph,

En face du couvent de St-Roch. Je vous invite spécialement à venir faire vos achats. vous trouverez un assortiment complet pour toilettes de DAMES et Messieurs un tailleur pour habillement de Messieurs et des modistes pour chapeaux et toilettes de Dames sont spécialement attachés à l'établissement.

J'ose donc espérer que comme par le passé, vous m'accorderez votre distingué patronage, et je vous assure que j'aurai plus de plaisir et de satisfaction que jamais à vous servir étant au service d'une maison qui est sans compétition tant au choix et à l'assortiment de ses marchandises.

Sollicitant très respectueusement votre visite pour vos premiers achats du printemps.

J'ai l'honneur d'être
Votre très obéissant serviteur,
BARTHELEMY ROUCHARD.

SYNDICAT
De Quebec,
209, Rue St. Joseph
Saint Roch, Quebec.

A L'IMPRIMERIE

DU

COURRIER DE FRASERVILLE

ON SE CHARGE DE

Toutes sortes d'Impressions

En Francais et en Anglais

Pour

Bureaux d'Agence,

Maisons d'Education

MAISONS COMMERCIALES

ET

INDUSTRIELLES

Billets

En-têtes de Lettres

Bordereaux,

Circulaires

En-têtes de Comptes

Cartes d'Affaires

Cartes de Visite,

Lettres Funéraires

Enveloppes

Etc., Etc.

PROGRAMMES,

PAMPHLETS,

Blancs de toutes sortes etc.

Exécution prompte elégante et a

BON MARCHE.

Vincent & Vincent
Proprietaires
FRASERVILLE Q.

Courrier de Fraserville

Journal hebdomadaire

PUBLIÉ LE MERCREDI A FRASERVILLE, P. Q.

ABONNEMENTS (payables d'avance

Un an - - - - - - -	$1.00
Six mois - - - - -	0.50
Prix du numéro - - -	0.02

Les abonnements datent du premier ou du quinze de chaque mois.

Toute correspondance devra être munie d'une signature responsable.

Toutes lettres, communications, etc., etc. doivent être adressées :

VINCENT & VINCENT,

Éditeurs-propriétaires

Fraserville, P. Q.

TARIF DES ANNONCES

Première insertion, par ligne - 10cts.
Pour chaque insertion subséquente, par ligne - - - - - 5cts.

Les annonces de mariages, naissances et décès deux cents par chaque mot.

Réclames dans les nouvelles locales, trois cents par mot, chaque insertion.

Annonces commerciales publiées à des taux avantageux.

Imprimé et publié par Vincent & Vincent éditeurs-propriétaires à Fraserville.

THIS PAPER may be found on file at Geo. P. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce Street) where advertising contracts may be made for it in NEW YORK.

Fraserville, Mercredi 16 Nov. 1887.

NOTRE PROGRAMME

Fonder un nouveau journal n'est pas une mince affaire. Dans des circonstances ordinaires, il aurait peut-être été téméraire de tenter la fortune dans une entreprise qui en a ruiné tant d'autres. Mais nous nous trouvons placé dans de meilleures conditions. C'est là ce qui nous a engagé à nous présenter devant les citoyens de cette ville que nous considérons à bon droit comme la capitale des comtés de Rimouski, Témiscouata et Kamouraska. C'est assez dire que notre journal sera l'écho de la population de ces trois beaux et vastes comtés, dont les ressources multiples peuvent soutenir la comparaison au point de vue agricole et industriel avec la plupart des comtés de la province de Québec.

Le *Courrier de Fraserville* ne sera pas un journal de parti. La politique a des intérêts propres qui ne sont pas les nôtres. Ce que nous voulons c'est le bien de la ville qui nous a déjà si bien accueilli. Nous travaillerons de toutes nos forces au progrès de Fraserville ; négligeant nos propensions politiques, nous travaillerons à faire du *Courrier* un journal tout à fait indépendant, sans négliger toutefois de mettre nos lecteurs au courant des faits et gestes de nos gouvernants.

Fraserville est appelée à un grand avenir. Cette opinion repose sur l'histoire de son passé et surtout de son présent. Le commerce y a atteint des proportions que de grandes villes envient. L'industrie y est encore naissante. Cependant tout nous indique même sous ce rapport, un avenir souriant.

Il faudrait être pessimiste pour ne pas espérer que cette ville composée de citoyens entreprenants, ne puisse rivaliser avec les centres si vantés de la province d'Ontario. Là bas, des villes comme Guelph, St-Thomas, Galt, Belleville, Brantford, Aurora, Perth, Whitby, Bowmanville, Port Hope, et combien d'autres, peuvent chacune faire vivre à l'aise trois et même quatre journaux. Pourquoi en serait-il autrement de notre petite ville dont la population n'est pas moins intelligente ?

Espérons que nous aurons toujours l'appui sur lequel nous nous croyons en droit de compter. Nos cultivateurs ont contracté la louable habitude de recevoir des journaux et surtout de les lire. Depuis dix ans, il s'est fait sous ce rapport un progrès sensible, tout à l'honneur de nos compatriotes. Nous comptons sur leur généreux concours, car notre intention bien formelle est de leur donner des notions agricoles qui pourront leur être utiles, dans l'occasion.

Quant aux principes religieux, notre ligne de conduite est toute tracée. Catholique avant tout, nous ferons en sorte que nos lecteurs n'aient rien à nous reprocher. Nos feuilletons seront très moraux ; nos nouvelles à la main seront rédigées de manière à ne blesser les oreilles de personne, même parmi les plus susceptibles.

Tel est, en résumé, notre programme. Il est bien simple et bien facile à comprendre. Nous nous proposons de ne pas nous y soustraire. Heureux si notre œuvre reçoit la sympathie du public! Humble à ses débuts, elle pourra avant longtemps prendre des proportions plus considérables. C'est bien là notre intention.

LA RÉDACTION.

FRASERVILLE.

Nous ne connaissons pas dans toute la province de Québec une petite ville plus charmante sous tous les rapports que Fraserville, chef-lieu judiciaire du district de Kamouraska. Bien qu'elle ne soit encore qu'à son berceau, on peut dire sans exagération qu'elle est déjà presque complète. Avec quelques légères améliorations, nécessitées par l'accroissement de la population et le progrès moderne, Fraserville n'aura plus qu'à laisser faire le courant pour devenir un centre commercial, industriel et religieux de première importance. Quelques années s'écouleront peut-être avant qu'elle atteigne ce résultat. Mais si on en juge par l'esprit d'entreprise et l'énergie indomptable de ses principaux citoyens, ce laps de temps sera plus restreint qu'on ne le pense. Une ville qui voit sa population doubler en cinq années, une ville où s'élèvent annuellement une centaine de maison, soit résidences privées, soit magasins, est destinée à un brillant avenir.

En 1871, la population de Fraserville était de 1700 âmes ; en 1883 elle atteignait 3,000 ; aujourd'hui, après quatre années seulement, elle est portée à 5,000. Ajoutez à ce chiffre les 1,500 âmes qui composent la paroisse de la Rivière-du-Loup, vous avez, dans un espace assez limité, une population de près de 7,000 âmes, composée de cultivateurs, d'hommes de profession, de négociants, de mécaniciens, de menuisiers, de maçons, d'industriels, etc.

On compte dans Fraserville environ 50 maisons de commerce. Dix à douze d'entre elles feraient honneur à n'importe quel grand centre. Nous citerons parmi les maisons qui marchent en tête du mouvement commercial : MM. N. Gauvin et Cie., Talbot et Girard, G. A. Binet, Pelletier et Cie., J. S. Saindon, Damien et frère, G. Lemieux, A. Jarvis, Alexis Lebœuf, F. L. Poirier, L. H. Levasseur. Dans le commerce de gros, MM. Fortin et Dubé font de bonnes affaires, grâce à la confiance qu'ils ont su attirer à eux.

L'industrie y devient de plus en plus florissante. On y trouve un moulin à farine, mû par l'eau de la rivière du Loup, propriété de M. William Fraser, seigneur du lieu ; deux fabriques à vapeur, de meubles, châssis, chaises, etc., l'une appartenant à Pelletier et Cie, et l'autre à M. F. Lachance ; une autre fabrique de seaux, cuves, tinettes, mue par la vapeur, due à l'initiative privée de M. Donat Blondeau ; une fonderie, propriété de MM. Proulx et Waterson.

Fraserville pourra bientôt compter une fabrique de chaussures qui devra employer de 100 à 200 ouvriers. Aussitôt que le capital exigé $20,000 a été souscrit, on s'est mis activement à l'œuvre pour l'érection de cette fabrique qui aura 150 pieds de longueur et 40 de largeur, à deux étages en briques rouges. Le site de cet édifice, don généreux du seigneur Fraser, ne pouvait être mieux choisi. A mi-chemin environ entre la gare du chemin de fer Intercolonial et l'église paroissiale, sur le bord de la rivière, dans un endroit sec et bien exposé à la lumière, cette fabrique sera également accessible à tous les ouvriers qui y trouveront de l'emploi, de quelque côté de la ville qu'ils viendront.

L'origine de cette entreprise considérable ne remonte pas très loin dans le passé. C'est à la date du 23 septembre dernier qu'il fut résolu, lors d'une réunion des principaux citoyens, de commencer cette œuvre destinée à donner de l'impulsion à l'industrie. Un bureau de direction provisoire fut alors fondé. Tel en fut la composition : MM. Charles Bertrand, de l'Ile Verte, C. F. Bouchard, N. Gauvin, C. E. Pouliot, Dr D. Rossignol, G. Lemieux, de Fraserville, et Henri Lortie, de Québec.

Les travaux des fondations sont commencés, et l'on espère que la fabrique ouvrira ses portes de bonne heure, l'année prochaine. La gestion en a été confiée à M. C. F. Bouchard, citoyen bien connu par son intégrité et son expérience dans les affaires financières. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter succès à cette louable entreprise.

A proximité de la gare de Fraserville on trouve les ateliers pour la réparation des engins de chemins de fer, de grands édifices pour les locomotives, et aussi des hangars pour le bétail destiné à l'exportation. Plusieurs centaines d'ouvriers trouvent de l'emploi dans ces usines.

Parmi les édifices religieux les plus remarquables de Fraserville, nous pouvons mentionner les suivants :

1o L'église catholique qui vient d'être terminée. Cette construction fait honneur au zèle religieux des citoyens. Ses proportions grandioses, la richesse de ses décorations intérieures, en font un temple des plus imposants, digne de porter le nom de cathédrale. La sacristie est un chef-d'œuvre du genre.

2o L'Académie des Frères de la Doctrine Chrétienne est aussi de construction récente. C'est un superbe édifice en brique à quatre étages de 80 pieds sur 50. Huit frères ont pris la direction de cette école académique fréquentée déjà par environ 250 enfants. L'éducation est commerciale, et on nous en dit beaucoup de bien.

3. Le couvent des Sœurs du Bon Pasteur est en pierre à trois étages avec toit français. Sa fondation remonte à 1859. Il fut érigé sous l'inspiration et la direction de Mgr D. Racine, évêque de Chicoutimi, autrefois curé de la Rivière du Loup.

4o L'Hôpital du Précieux Sang est en voie de construction. Quand il sera terminé, ce sera un édifice superbe à quatre étages en pierre, de 100 pieds sur 50. Ce sont les révérendes sœurs de l'Hôpital du Sacré Cœur de Québec qui ont été chargées de la direction de cet hospice. Le site ne pouvait être mieux choisi.

L'année prochaine, le gouvernement fédéral fera construire un bureau de poste pour lequel il a déjà été allouée une somme de $10,000.

Les citoyens paraissent unanimes à demander l'introduction de la lumière électrique pour l'éclairage des rues. Pour nous c'est déjà un signe avant-coureur du succès.

Le téléphone est en usage depuis longtemps à Fraserville. On le trouve dans plusieurs maisons privées, dans presque tous les magasins et dans les hôtels. Ceux-ci sont au nombre de quatre, dont les plus importants sont l'hôtel Fraserville et l'hôtel Larochelle, tous deux tenus sur un bon pied. Le premier, situé à l'angle des rues Fraser et du Sault, peut accommoder facilement 40 pensionnaires. Les chambres sont très jolies, et la table est excellente. Nos félicitations à M. Deslauriers pour les améliorations qu'il vient d'apporter à son établissement. L'hôtel Larochelle, tenu par M. E. Talbot, jouit d'une bonne réputation, et est bien achalandé.

Bientôt Fraserville aura une nouvelle ligne de chemin de fer qui viendra aboutir près de la gare de l'Intercolonial : c'est la ligne de Frédériction, Woodstock, Edmunston et Fraserville. Avec cette nouvelle artère de communication, nul doute qu'on verra s'augmenter avec une vigueur nouvelle l'activité et le progrès qui la distinguent déjà. Et si l'établissement d'une ligne régulière de bateaux à vapeur réussit, comme nous l'espérons, ce sera encore une bonne fortune pour la Rivière du Loup et les paroisses avoisinantes. C'est alors que les citoyens de la ville devront songer à construire un ou deux marchés pour faciliter la vente des produits.

Cette petite ville est donc intéressante à plus d'un titre. Sous le point de vue topographique, elle offre des charmes incontestables. C'est le lieu de résidence durant l'été de Sir John A. Macdonald, de Sir A. P. Caron, de plusieurs familles aisées de Montréal et de Québec.

Devant la ville, coule le fleuve St-Laurent du sein duquel semble émerger la chaîne bleue des Laurentides. En arrière, se déploie l'activité industrielle ; ce sont les fabriques, les usines, etc., les chutes et les cascades de la rivière du Loup ; des cottages où l'élégance et le confort se disputent la palme.

Tel est l'état de Fraserville en 1887.

STATISTIQUES RELIGIEUSES

La première chapelle catholique de la Rivière du Loup fut construite en 1792, et la deuxième en 1812.

La troisième fut détruite par un incendie désastreux, le 24 février 1883. Elle fut presque immédiatement reconstruite.

L'érection canonique de la Rivière-du-Loup en paroisse date de 1833 et son érection civile ne fut faite que neuf années plus tard, le 11 janvier 1842.

Voici la liste des prêtres qui ont occupé la charge de curé depuis 1825.

1825-30	J. Bte Madran
1830-33	L. F. Belleau
1833-34	A. Mailloux *V. G.*
1834-35	E. Chartier
1835-38	J. D. Déziel
1838-40	J. O. Leclerc
1840-54	L. A. Proulx
1854-59	N. Beaubien
1859-62	D. Racine
1862-71	J. Lagueux
1871-	F. X. L. Blais

STATISTIQUES MUNICIPALES

La colonisation de la Rivière-du-Loup a commencé vers le milieu du siècle dernier.

La concession de la seigneurie fut faite le 23 décembre 1673, à Aubert de la Chesnaye. En mai 1746, Madame Blondeau de la Franchise devenait seigneuresse de l'endroit. En 1759, les droits, titres et privilèges seigneuriaux passaient aux mains du Sieur Dandasne Danseville

En 1761, le général John Murray vendait la seigneurie à Malcolm Fraser, Colonel, et ci-devant major dans le 78e écossais, de l'armée anglaise.

C'est en juin 1850 que la colonie fut érigée en village. Le premier maire du village fut feu Thomas Jones, marchand.

Le 28 janvier 1874, le village ayant acquis un développement rapide et suffisant, était érigé en ville.

Le premier maire de Fraserville fut feu M. George Pelletier, négociant. Son frère, M. Elzéar Pelletier lui succéda à la mairie. En troisième lieu, la ville élut M. J. Elzéar Pouliot, à la tête de son organisation municipale. M. Pouliot eut l'honneur d'une réélection.

M. William Fraser, seigneur actuel, dirigea ensuite comme maire les affaires municipales de la ville.

Et enfin M. le Docteur Horace Hudon est aujourd'hui préposé aux fonctions devenues de plus en plus importantes de la Mairie.

EN FUMANT

Québec, lundi, 31 oct. 1887

C'était par une belle après-midi d'octobre.

Je cheminais tranquillement le long de la route qui conduit au cimetière St Charles, près de la place Sans-Bruit, en humant l'air frais et l'atmosphère tiède et ensoleillée d'une journée de l'été de la St Martin.

Je me rendais ainsi au champ des morts, l'âme pénétrée de bonnes pensées et faisant des vœux ardents pour quelques-uns des miens et ceux de mes bons amis qui ont, depuis quelques années déjà, pris leur feuillet de route pour un pays d'où l'on ne revient pas souvent. Depuis le premier de l'an surtout, je n'ai jamais vu disparaître autant d'amis et de connaissances, et nos sentiments de sympathie et d'estime ont rarement été aussi cruellement mis à l'épreuve.

Pauvres amis ! il me semble les voir là, encore tout vivants, gais causeurs, francs rieurs, et faisant de leur intérieur domestique, modeste ou somptueux, le rendez-vous le plus agréable du monde à votre intention. Hélas ! tout cela, comme c'est déjà loin ! Ils sont passés, nous passerons ; chacun son tour. A la ronde, messieurs, ne vous pressez pas ! Tout le monde sera servi !

Dans le moment, tout était silence autour de moi, et je m'étais laissé absorber par les pensées les plus mélancoliques ; j'avais un crêpe à l'imagination. Absorbé que j'étais, je dépassai la route qui cotoie la rive septentrionale de la rivière St Charles et je m'engageai sous les massifs de grands pins qui bordent l'avenue du cimetière, sans m'apercevoir que j'étais aussi prêt du but de ma promenade funèbre.

Des bruits de pas me tirèrent soudain de ma rêverie de l'autre monde. Je relevai la tête et interrogeai la route.

A quelques mètres devant moi. Un homme, à la tenue correcte, gravissait la montée qui conduit au cimetière. Sa démarche était lourde e pénible; je n'eus donc pas de difficulté à le rejoindre au moment où il entrait dans l'enclos des morts par la petite porte qu'il laissa entre-baillée en voyant que je me dirigeais aussi du même côté.

Je le saluai en signe de remerciement.

Le figure de cet homme m'était absolument inconnue. J'observai que l'individu avait non seulement la démarche lourde et pénible, mais aussi les traits fatigués de quelqu'un qui avait eu à subir de grandes souffrances morales et qui était encore en proie à une douleur profonde et incurable.

J'éprouvai de suite pour lui une grande sympathie. Il venait probablement s'agenouiller sur la tombe, une tombe toute fraîche peut-être, d'une mère ou d'un chérubin de quatre ou cinq ans. Son air de souffrance me faisait vraiment mal ; il ravivait chez moi d'anciennes douleurs.

J'aurais voulu avoir le courage d'aborder le malheureux, et lui exprimer les sentiments de sincère commisération qu'il m'inspirait ; mais je n'osai pas même lever les yeux sur lui, lorsque se tournant à demi de mon côté, il jeta sur moi un regard d'inexprimable souffrance.

Je respectai le secret d'une douleur qui pouvait cacher tout un drame.

***

L'inconnu se mit à suivre l'avenue principale du cimetière, en s'arrêtant presqu'à chaque pas, pour lire une inscription funèbre peut-être ; de temps à autre, il promenait ses regards par dessus les grillages de fonte et les monuments funéraires, comme pour interroger la disposition des terrains et s'orienter.

Pour moi, il était évident qu'il cherchait une tombe. Peut-être, dans ce fouillis de mausolées et d'épitaphes, seule, une simple croix de bois, marquait-elle la demeure dernière de l'être aimé ? Comment la retrouver dans cette lugubre collection ? Ah ! on ne sait pas combien vite change parfois l'aspect d'un tout petit coin de cimetière ! Aujourd'hui s'y dresse une tombe solitaire ; demain, dix lui feront cortège !

L'impitoyable Faucheur va vite en besogne au champ des morts. Trente années se sont déjà écoulées depuis que le premier cercueil a franchi le seuil du cimetière St Charles.

Que l'on interroge le registre du fossoyeur ! Aujourd'hui, il y a là une nécropole de plus de quarante cinq mille âmes. Dans une décade, on y comptera autant de monde que dans la ville même.

Je suivais machinalement le même chemin que l'inconnu, lorsque tout à coup je le vis s'arrêter, interroger les alentours, puis disparaître au tournant d'un petit sentier serpentant à travers les épitaphes jusqu'à la ligne des écores de la rivière.

—Il a peut-être trouvé ce qu'il cherche, me dis-je en prenant un pas plus régulier.

J'avais un peu oublié, pour le moment, le but de ma visite ; l'inconnu, comme c'est chose étrange que ce mystérieux magnétisme de la douleur, m'intéressait et m'attirait d'une façon irrésistible.

Arrivé à la hauteur du sentier, je m'arrêtai; j'aperçus le malheureux assis sur le piédestal d'un monument de granit. Il avait la tête cachée dans ses deux mains ; une de ses jambes reposait à demi-ployée sur la marche du piédestal.

Décidément, je me trouvais en face d'une de ces douleurs, qui ne peuvent se dire, ne se consolent jamais, et tuent lentement, mais sûrement, leur victime.

Ne pouvant plus résister à un entraînement inconscient vers l'inconnu, je descendis le sentier.

Le malheureux ne parût pas s'apercevoir de ma présence.

Sans long préambule, je m'excusai de mon mieux, et je lui assurai que la sympathie vraie qu'il m'inspirait, pouvait seule me faire pardonner mon intervention indiscrète. Je ne lui demandai pas de me dire le nom de la personne qu'il pleurait, mais de me faire connaître seulement combien elle lui était proche par le sang.

Pour toute réponse, j'eus un silence complet. L'individu persista à rester la figure cachée dans ses deux mains.

Je regrettais déjà ma demarche et je songeais à me retirer, lorsque, me ravisant, je m'aventurai dans le vif de la situation.

—Est-ce un enfant que vous avez perdu, demandai-je en hésitant tout de même un peu ?

Cette fois, l'inconnu leva la tête, et, me regardant d'un air navrant:

—Non, monsieur, dit-il, ça n'est pas ça ?

—Alors, c'est un malheur de famille ?

—Non, monsieur !

—Mais, alors ?

—J'vas vous dire ça, articula-t-il d'un ton lamentable c'est des cors que j'ai aux pieds, et comme j'pouvais pus les endurer, j'suis entré ici pour me r'poser un peu.

LUDOVIC

TEMOIGNAGE D'ESTIME.

Le conseil municipal de la Malbaie nous prie de publier ce qui suit :

A l'occasion du départ de M. le docteur Hamel pour aller résider à Fraserville, il a été proposé, à la séance du 7 novembre courant, par M. William Blackburn, conseiller, secondé par M. Ulysse Bherer, conseiller, et résolu à l'unanimité.

Que les membres de ce conseil ont appris avec regret le départ de M. J. A. Hamel qui, durant les six dernières années, a occupé la position de secrétaire trésorier de la corporation de la Malbaie et qui a mérité l'estime publique et celle des membres de ce conseil par la manière habile et honnête avec laquelle il a su remplir les devoirs de sa charge.

Petite Gazette

L'Electeur insiste fortement pour le paiement d'une partie d'un subside accordé par le gouvernement provincial, à la compagnie qui a entrepris la construction du chemin de fer de la Rivière du Loup à Edmunston N. B.

—

ELECTION DE CUMBERLAND

Sir Charles Tupper a été élu dans Cumberland par une majorité d'environ 1500 voix. M. Bulmer a perdu son dépôt. Le votre a été moins considérable qu'aux élections générales. Le rapport des bureaux de votation moins deux, accuse le résultat

Sir Charles	2,260
Bulmer	839
Majorité	1 361

C'est la quatorzième victoire remportée dans ce comté par Sir Charles.

—

Le Rev. M. P. Boily, curé des Eboulements, est décédé vendredi dernier à deux heures P. M. Nos condoléances à la famille.

—

Sir George Stephen s'est embarqué samedi sur *l'Umbria* pour l'Angleterre. L'objet de son voyage est de voir à la construction de trois grands paquebots, pour le service des postes sur l'Océan Pacifique, en rapport avec notre chemin de fer transcontinental Ces navires seront de six à sept mille tonneaux et devront filer dix-huit milles à l'heure. Sous le rapport de la richesse et du confort ils ne le céderont à aucun de ceux qui sillonnent aujourd'hui les mers ; la valeur de chacun d'eux sera d'environ un million.

—

Les membres du cabinet provincial se sont concertés, dit *l'Electeur*, pour offrir à Sa Sainteté Léon XIII, à l'occasion de son heureux jubilé, un cadeau réellement princier, à la fois digne du donataire et des donateurs représentant une grande province.

Un éminent ecclésiastique, qui partira prochainement pour Rome apportera avec lui de leur part un missel d'une grande richesse, avec crucifix, fermoirs et coins en argent massif, chef-d'œuvre de reliure exécuté, par M. T. Lemieux, de cette ville et le présentera au Pape de la part des membres du cabinet Mercier.

—

Il y a à peu près deux semaines un M. Gravel, du Château Richer, qui est propriétaire d'une goëlette, se rendait à Fraserville afin d'y prendre une cargaison de pommes de terre. Son chargement complété, il se rendit à Montréal, où il vendit la cargaison qui lui rapporta la somme d'à peu près $700. Aussitôt après la vente, un neveu de Gravel constata que son oncle n'était pas revenu à la goëlette.

Un peu plus tard il se mit en rapport avec les policiers qui firent des recherches, mais inutilement. Jusqu'à présent aucune nouvelle de M. Gravel a été reçue par sa famille.

—

M. le juge et mesdemoiselles Routhier sont arrivés au Hâvre après une heureuse traversée.

L'ainé des enfants de M. J. E. Mercier, un jeune garçon âgé de 12ans, a failli se faire tuer vendredi, dans les circonstances suivantes :

Vers midi et demi, avant de s'en aller au collége, il éta t occupé à pelleter de la neige dans la cours de la résidence de son père, par amusement, lorsqu'une échelle d'une trentaine de pieds de hauteur, appuyée sur la maison glissa sur le bord du toit et renversa dans la cour.

En tombant, elle frappa l'enfant à l'épaule et au bras. Mais le coup a été amorti par le fait que le bout de l'échelle est tombé sur une boîte. Sans cela il aurait infailliblement été broyé.

Bien que ses blessures ne soient pas d'une nature grave, il sera cependant retenu pendant quelques jours à la maison.

Le bras droit et l'épaule ont été beaucoup contusionnés.

La Baie St Paul, qui possède déjà quatre fromageries, se prépare à en fonder une nouvelle. Voilà du progrès.

—

—Les entrepreneurs du chemin de fer Woodstock poussent les travaux avec vigueur. M. Robichaud, contre-maître des travaux est arrivé mercredi soir avec 18 hommes de St Thomas. Les gages sont de $1.25 par jour.

—Aucune nouvelle certaine n'a encore été reçue à propos des 10 ou 12 passagers qui ont pris passage sur la goëlette *Marie Louise*, à la rivière St-Jean. Ces passagers étaient tous des pêcheurs de St-Jean.

M. Boucher, père du capitaine, a écrit à un M. Boucher de la rivière St-Jean, concernant la goëlette de son fils et on attend des nouvelles de jour en jour.

NOUVELLES LOCALES

—

Les médecins prescrivent fréquement les Pilules d'Ayer, comme le cathartique le plus sûr et le plus parfait.

Nous publions dans une autre colonne une résolution du conseil municipal de la Malbaie, au sujet du départ de M le docteur Hamel pour venir pratiquer la médecine à Fraserville.

A ce témoignage d'estime de la part des citoyens de la paroisse qu'il vient de laisser qu'il nous soit permis d'ajouter que le Dr Hamel, par ses capacités professionnelle et une expérience de plus de trente ans dans l'art médical, est certainement une acquisition pour notre ville et les paroisses environnantes.

Nous lui souhaitons bien cordialement une nombreuse clientelle.

Billots— On dit que 112 millions de pieds de billots ont été mis en radeau et ont descendu la rivière St. Jean cette année.

Nous adressons aujourd'hui notre journal à un grand nombre de personnes. Celles qui ne desirent pas le recevoir voudront bien nous le renvoyer au plus tôt.

Comté bien fourni de voies ferrées.— Le comté de Comberland, dans la Nouvelle Ecosse, sera bientôt sillonné de voies ferrées plus que tout autre au Canada. Il y existe déjà 52 milles de l'intercolonial et 33 milles de a cie de charbon et de chemin de fer de Cumberland. Cette dernière compagnie en a 14 autres milles donnés à l'entreprise. Voici les noms des voies ferrées et le nombre de milles en opération ou sous contrat :

Intercolonial		59
Cumberland Coal & RR. Co., vieux		33
do nouveau		14
Ligne Courte	"	33
Embranchement Oxford	"	3
Joggins	"	24
North Shore Short Line	"	40
Londonderry & Parrsboro	"	12
Total		218

Téléphone—Le bureau de M. P. Taché, avocat, ainsi que notre établissement possédent maintenant le téléphone.

M. le Shérif F. A. Sirois l'a aussi fait poser à sa résidence.

On lit dans *Le Progrès du Saguenay* ce qui suit ;

L'Echo des Laurentides—D'après une correspondance adressée à ce journal, on pourrait croire que notre estimable confrère va laisser la Malbais et même le comté de Charlevoix Nous regretterions une telle résolution de la part de M. Vincent. La disparition de l'*Echo des Laurentides* sera une mauvaise nouvelle pour Charlevoix et même pour les comtés de Chicoutimi et Saguenay auxquels ce journal est spécialement dévoué. Presque chaque numéro contient quelques bonnes notes à l'egard de Chicoutimi ou du lac St Jean. Le dernier numéro surtout contenant en éditorial un article très intéressant au sujet de notre ligne projetée de bateaux à vapeur entre la Rivière du Loup et Chicoutimi. Au nom du Comté, nous remercions l'*Echo des Laurentides* de ces bonnes paroles et nous espérons que la triste nouvelle annoncée par le correspondant n'est pas fondée. Ce n'est pas seulement notre vœu que nous nous exprimons mais c'est celui de tout le comté.

Nouveau journal—Dimanche soir, deux yatchs son arrivés de la Malbaie, chargés de matériel du journal *l'Echo de Laurentides* qui sera publié dans cette ville. Ils ont charroyé toute la journée de lundi.

On dit que le confrère portera à l'avenir le nom de *Courrier de Fraserville.*

L'Electeur a fait erreur en annonçant que ce matériel serait traversé en canot—*Le Jour.*

L'hon M. Mercier est malade depuis quelques temps au dernières nouvelles il était mieux.

C'est l'hon. M. Turcotte qui depuis vendredi dernier agit comme premier ministre et préside les délibération du conseil exécutif.

Nous regrettons d'apprendre que Mgr. Racine, de Chicoutimi, souffre d'une assez forte indisposition depuis quelque temps.

Cour supérieure—Présidence de son honneur le juge Cimon. Maxime Rirouak, ferblantier vs la Corporation de Fraserville. Poursuite pour dommages La cour accorde au demandeur vingt cinq piastres et les frais. MM. ebel et Dessaint pour le demandeur, M. Alfred Dionne pour la défenderesse.

King & Frère vs Charles Clement Casgrain de la Rivière Ouelle, action reclamant un compte de $700.00. Jugement en faveur des demandeurs. M. P. Taché—MM. LeBel Dessaint.

Bulletin Maritimes— La goëlette de MM. Gagnon, de la rivière Pentecôte, ont pris un changement de foin, lard et bœuf chez MM. Pelletier, fils & cie et sont reparties mardi soir pour la rivière Pentecôte

La goëlette ste Anne, capt. Vital Charest, cargaison générale pour les marchands de la ville.

La Virginie, capt Jos. Deslauriers, cargaison général pour MM. Talbot & Girard.

La goëlette du capt Tremblay, Portneuf, chargement de bois.

La goëlette Ste Anne et d'autres vont prendre un chargement de bois à l'Isle aux Lièvres pour Fraserville. Elles sont affrétées par MM. Pelletier fils, & cie.

Expérience— Mercredi soir a eu lieu a l'hotel Larochelle l'expérience d'une barette, qui porte le nom de Manitoba churn, inventée par M. A. Hamlin d'Almont ont. Le resultat a prouvé qu'on peut faire avec cette nouvelle invention d'excellent beurre dans l'espace de cinq à dix minutes.

Une autre expérience a aussi été faite chez MM. Pelletier, fils & cie et a donné pleine satisfaction aux nombreux cultivateurs présents. MM. Pelletier en ont acheté la patente du propriétaire pour les comtés de Temiscouata et Kamouraska.

Le Salt-rhem de la pire espèce est guérie par la Salse pareille d'Ayer. Ecrivez au Dr. J. C. Ayer & Co., et il vous enverra des preuves.

Terres à vendre.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce que nous publions aujourd'hui sous le titre " Terres à vendre."

Assemblée—Il y aura Dimanche prochain après les vêpres à la salle Publique une assemblée du club de raquette de Fraserville. Tous les membres sont priés d'y assister

Par ordre
JOS. DUPERRÉ
Vice-Président
GEO. ST PIERRE
Secrétaire

Les amis de M. Charles Eugène Pouliot avocat lui ont présenté dimanche soir à l'occasion de son mariage un set splendide en argent, inutile de dire que la présentation du cadeau a été suivie d'un reveillon magnifique.

Nous donnerons sur notre prochain numero le compte rendu de cette fête intime.

RESOLUTIONS DE CONDOLEANGES

A une session du conseil municipal du village de St George de Cacouna, dans le comté de Témiscouata, tenue le sept novembre, mil huit cent quatre-vingt-sept, sur motion de monsieur le conseiller Godefroy Côté, secondé par monsieur le conseiller Herménégilde Mercier, il est unanimement résolu :

1. Que le conseil éprouve en ce moment un regret bien sensible en apprenant la mort prématurée de l'Honorable George Couture, marchand, de Lévis, chevalier de l'ordre sacré et militaire du Saint Sépulcre, et l'un des membres du Conseil Législatif de cette Province, et l'un de ceux qui avait choisi depuis longtemps le village de Cacouna comme place de bains pour y passer la saison d'été.

2. Que c'est l'opinion de ce conseil que les pauvres et les maisons d'éducation perdent en cet homme un grand bienfaiteur.

3. Que les plus sincères condoléances de ce conseil soient offertes à Mme Couture et à sa famille, et qu'une copie des présentes résolutions leur soit transmise par l'entremise du Secrétaire-Trésorier.

Signé : ADOLPHE SIROIS, maire.
" J. Bte. BEAULIEU S.-Tré.
(Vraie copie)
J. Bte. BEAULIEU, Séc.-Trésorier

UN REMEDE EFFICACE

Un bien drôle d'histoire racontée par un chirurgien célèbre :

On vient le chercher au moment où, accablé de fatigue, il s'endormait sur son divan.

C'était un jeune mari.

—Ma femme se tord de maux d'estômac.

—Mais, monsieur, je suis chirurgien avant tout. Prenez un médecin du quartier...

—Je vous en supplie, docteur, si vous ne voulez pas vous déranger ce soir, prescrivez un medicament.

Encore tout alourdi par le sommeil, le médecin griffonne une ordonnance.

Le lendemain matin, cependant, il va voir la malade.

—Comment cela va-t-il, ce matin ? demande-t-il, à la servante qui lui ouvre.

—Très bien ! docteur, mais c'est égal : un rude remède !

—Qu'ai je donc ordonné hier ? que je sois perdu si je me le rappelle, se dit-il à lui-même.

Arrive le mari.

—Ah ! cher docteur, que de remerciements ! Ca va mieux, mais, sapristi, quel remède !

—Hum ! ah ça, qu'ai-je donc ordonné ? Je dormais à moitié ; pense le praticien.

Il entre dans la chambre, interroge la jolie malade :

Oh ! cela va bien, ce matin. Plus rien qu'un peu de fatigue Vous allez me prescrire quelque chose, docteur. Pas la même chose, n'est ce pas ? Ca m'a soulagé, mais c'était bien dur !

—Bon ! bon ! Nous allons voir. que diable ai-je ordonné ? Donnez-moi l'ordonnance d'hier.

Il y jette un coup d'œil...

Honneur ! Voilà ce qu'il avait écrit :

Bain de pied sinapisé. Prendre un verre par quart d'heure en quart d'heure

Moyen d'economiser l'avoine.

—

Ce moyen consiste à faire tremper l'avoine pendant quelques heures dans l'eau. Il resulte des expériences faites sur cet usage, qu'on peut diminuer la ration d'environ un tiers, et que ce serait parfaitement avantageux dans les circonstances suivantes.

Les chevaux dont les dents sont usées mâchent très imparfaitement l'avoine ; d'autres la mangent avec tant d'avidité, que la plus grande partie échappe à la mastication et est en pure perte pour la digestion.

La macération dans l'eau remédie à ces inconvénients : le grain se gonfle et les chevaux le mâchent et le digerent mieux. Trois heures de macération suffisent. quand surtout l'eau est chauffée a l'air

—

L'ENSILAGE DES FOURRAGES VERTS.

—

Une visite a la ferme de l'Hon. M. Louis Beaubien, d'Outremont.

—

Nous avons, il y a quelque jours assisté au dernier jour de *l'emplisage* dans le silo construit par l'Hon M. L. Beaubien sur sa ferme modele, à Outremont.

Nos lecteurs, ceux surtout qui s'occupent d'agriculture, se rappellent sans doute, avoir lu dans *l'Etendard* une conférence, sur "le Silo et le Pâturage," donnée à St Hyacinthe en janvier 1886, par l'honorable M. Beaubien.

Ce qu'il racontait si bien aux agriculteurs, il y a quelques mois, il vient de le mettre en pratique et le succès, espérons-le, couronera ses efforts.

Maintenant qu'il est reconnu que les cultivateurs qui se livrent à l'élevage des bestiaux retirent plus de profits que ceux qui s'occupent de la culture des céréales. le silo ne peut manquer de devenir populaire, puisqu'il peut donner un fourrage excellent et économique ; car avec un arpent de fourrage obtenu par l'ensilage, on peut nourrir six ou sept bêtes à cornes, durant six mois.

Avant peu le silo ouvrira une ère nouvelle aux cultivateurs de notre province et, comme le disait M. Beaubien au cours de sa conférence : "il opérera ici la salutaire révolution qu'il a opéré ailleurs. L'on n'entendra plus parler de nos longs hivers. Ils ne seront plus."

Le silo que M. Beaubien a fait construire dans une de ses granges, est en bois. Il mesure 16 pieds de profondeur, 12 de largeur et 24 de longueur, soit 4608 pieds cubes. La charpente en est solide et les parois sont construits de deux épaisseurs de bois embouveté, entre lesquelles on a placé du papier feutre afin d'empêcher l'air d'y pénétrer.

Pour l'ensilage on peut se servir de bon nombre de plantes, mais M. Beaubien a préféré le maïs (blé d'Inde) qui est par excellence la plante que l'expérience indique comme la plus rémunératrice.

Le maïs, dans ces conditions, doit être planté aussi serré que possible, afin que la plante ne produise pas d'épis et qu'elle conserve tout son suc.

Aux premières gelées, le maïs est coupé à la faucille puis attaché par bottes avec des liens en cordes qui peuvent servir indéfiniment. Le maïs est alors transporté près du silo où on a placé une de ces utiles machines qu'on nomme hache paille ou coupe-paille. La machine est mise en opération par deux chevaux. La plante, dont on a mélangé les différentes parties, afin que les moins bonnes empruntent des meilleures, est placée dans le coupe paille et l'ascenseur mécanique déverse dans le silo, le maïs qui a été coupé aussi court que possible.

Quand il y en a trois pieds et demi, on interrompt le chargement pendant environ deux jours. La conserve se met en fermentation. Avant la reprise du chargement on fait marcher de nouveau sur la conserve pour fouler, puis on met une autre couche semblable à la première. On procède comme la première fois et ainsi à semblables intervalles jusqu'à ce que le silo soit plein.

Une fois le silo rempli et bien foulé on recouvre la masse de planches ou madriers indépendants les uns des autres, puis on charge le tout de pierres ou d'autres matériaux pesants, de manière à opérer une pression constante et chasser l'air du silo, à mesure que le maïs, ramolli par la fermentation, se tasse davantage.

On laisse le fourrage fermenter de cette manière durant un mois et ensuite il est propre à être donné en pâture aux bestiaux.

Comme nous l'avons dit, nous avons assisté au dernier jour de l'ensilage ; le silo étant à peu près plein et le champ de maïs épuisé, il ne restait plus qu'à recouvrir le silo et à presser le fourrage en le chargeant au moyen des roches qu'il y avait tout près, et à attendre que la neige et la gelée avait fait disparaître tout le fourrage vert des champs, le jour fût arrivé d'avoir recours au silo.

L'agronome distingué dont nous recevions la cordiale hospitalité, nous a invité à revenir cet hiver, à l'ouverture du silo, constater le résultat acquis, et nous nous proposons d'accepter cette invitation pour redire à nos lecteurs ce que nous y aurons vu.—*L'Etendard.*

LA BIBLIOTHEQUE A CINQ CENTS voit chaque jour son succès s'affermir. D'où lui vient cette faveur particulière du public ? Il suffit de parcourir au hasard un des numéros hebdomadaires de cette intéressante publication et l'on se rendra immédiatement compte du choix éclairé et de l'attention scrupuleuse qui président à sa composition.

Les sujets les plus variés dans le Roman, la Littérature, l'Histoire, les voyages, les Scènes du Désert ou de la Vie Indienne, y sont tour à tour développés avec l'attrait puissant des poignantes émotions que font naître les grands spectacles de la nature, et l'analyse des sentiments les plus tendres et les plus délicats du cœur humain.

A ces divers titres, LA BIBLIOTHEQUE A CINQ CENTS a sa place marquée d'avance à tous les foyers où elle fera les délices du vieillard aussi bien que celles de la jeune fille.

Prix d'abonnement : un an, $2,50 ; six mois $1,25 S'adresser à Potrier, Bessette & Cie, 1540 Rue Notre-Dame, Montréal

Avis aux Mères.— Etes-vous dérangees la nuit par un enfant qui n'a pas encore fait ses dents ? Dans ce cas, procurez-vous immédiatement une bouteille du Sirop calmant de Madame Winslow. Sirop fait spécialement pour ce genre de souffrances. Sa valeur est incalculable. Il calme immédiatement les souffrances du pauvre petit être. Soyez sûres, mères, que le remède est certain. Il guerit la dysenterie et la diarrhée, regularise l'estomac et les boyaux, guérit les coliques, adoucit les gencives, reduit les inflammations, et donne du ton et de l'énergie à tout le système. Le Sirop calmant de Mde Winslow pour la dentition des enfants est agréable au goût et est le remède par excellence employé par toutes les nourrices et les femmes-médecins et se en vente par tous les droguistes du monde. Prix : vingt-cinq cents la bouteille. N'en demandez pas d'autres

AUX AGENTS: La [illegible] Co., 46 et 48 rue Front East, Toronto, font le paquet d'aiguilles le mieux fini, le plus complet et se vendant le mieux de toute l'Amérique. Envoyez 25 centins pour un échantillon du nouveau No. 4 fini en [illegible]. Ds [illegible] quand des timbres sont inclus pour la réponse.
Ne vous inquietez pas si vous n'avez pas d'emploi, écrivez à [illegible] Wellington East, Toronto. Envoyez des timbres pour la réponse.
26 mai 1887—6 m

Elie Tremblay,
CORDONNIER
Tient toujours en main un assortiment complet de
CHAUSSURES POUR DAMES,
" POUR MESSIEURS,
" POUR ENFANTS, ETC.
Ouvrage de commande une spécialité
150—RUE DU PONT—150
St. Roch, Québec.

Bisset & Frères
MECANICIENS ET FONDEURS
Rue St-Valier
Quebec.
Manufacturiers d'engins de bateaux à vapeur, locomotives, ouvrages pour moulins de fer, gazomètres, tuyaux et purificateurs, presses hydrauliques et à vis, machines pour broyer, appareils de brasseurs [illegible] pièces d'ouvrages de moulins et de forge.
Ouvrages en [illegible], etc.

LOTERIE NATIONALE
De Colonisation
Sous le patronage de M. le curé A. Lebelle
CLASSE D.
Tirages, le Troisième mercredi de chaque mois.
Le quatrième tirage mensuel aura lieu le
MERCREDI,
16 NOVEMBRE 1887
A DEUX HEURES, P. M.
VALEUR des LOTS
$60.000!
PREMIERE SERIE
Valeur des lots..........$50,000.00
Gros lot, un immeuble, 5,000.00
NOMENCLATURE DES LOTS
1 Immeuble......de $5,000 $5,000
1 Immeuble......de 2,000 2,000
10 [illegible] [illegible] [illegible]
15 Ameublements de 200 [illegible]
20 do de 100 [illegible]
100 Montres d'or de 50 [illegible]
1000 Montres d'argent de 20 [illegible]
1000 do do de 10 10,000
2,147 Lots valant $50,000
$1.00 LE BILLET
DEUXIEME SERIE
Valeur des lots...........$10,000
Gros lots, un immeuble de 1,000
NOMENCLATURE DES LOTS
1 Immeuble......de $1,000 $1,000
2 Immeubles......de 500 1,000
4 Voitures......de 250 1,000
50 Chaines d'or......de 30 [illegible]
1000 Services de toilette de 5 5,000
1057 Lots valant $10,000
25 Cts LE BILLET
LE SECRETAIRE
S. E. Lefebvre,
19 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
25 août 1887—12m

LORD & THOMAS, NEWSPAPER Advertising, 45 to 49 Randolph St., Chicago, keep this paper on file and are authorized to make contracts with ADVERTISERS.

[illegible] BERTRAND & CIE
MARCHANDS GÉNÉRAUX
ILE VERTE, P. Q.
Manufacturiers d'instruments aratoires et de toutes sortes d'ouvrages en fer et en fonte, pour moulins à farine et à scie.
[illegible] constamment en mains.
[illegible] de toutes sortes. [illegible]
[illegible], Wagons,
Moulins à battre et à carder,
[illegible], etc., etc.

LAWN-TENNIS
Par le steamer *Parisian* :
Une [illegible] de Ayre en usage pour le jeu de *Lawn Tennis*
Raquettes choisies dites "The Volley," "Champion," "[illegible]," "Egyptian," "[illegible]," "[illegible]," et Alexandria,"
[illegible] à la vapeur. Pôles en [illegible] caoutchouc pour [illegible]. Reglements pour le jeu de *Lawn Tennis*, Marqueurs, etc.
Balles—[illegible] Championship, Handicap [illegible] Balles en caoutchouc [illegible].
Panier pour pique-nique et gouter, Hamacks, etc.
G. [illegible],
BAZAR EUROPÉEN.
34—Rue La Fabrique.
18 mai 1887.

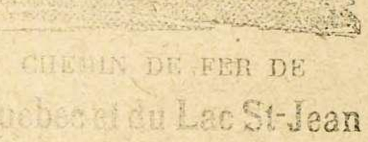

CHEMIN DE FER DE
Quebec et du Lac St-Jean
Le et après LUNDI, le 6 JUIN 1887, les trains partiront de la station du Palais, Quebec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches :
ALLANT AU NORD
6. 5 A. M. Train mixte tous les jours pour St-Raymond, arrivant à 11.10 A. M., et continuant jusqu'à la Rivière-à-Pierre le Mercredi et Vendredi, arrivant à 11.50 A. M.
5.30 A. M. La malle quotidienne arrivant à St-Raymond à 7.15 et à la Rivière-à-Pierre à 8.15 P. M.
ALLANT AU SUD
6.00 A. M. La malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours, St-Raymond à 7.00 A. M., pour Quebec, arrivant à 8.45 A. M.
2.15 P. M. Train mixte de St-Raymond tous les jours (et de la Rivière à [illegible] le Mercredi et Vendredi à 12.20 P. M.) arrivant à Québec à 6.10 P. M.
A partir du 20 JUIN et jusqu'au 15 SEPTEMBRE des trains d'excursion [illegible] comme suit, arrêtant à toutes les stations :
(Billets à prix réduits)
Mercredi.—Départ de Québec à 10 a. m., arrivant au Lac St-Joseph 11.26 et arrivant à St-Raymond à 11.45 a. m.
Départ de St-Raymond 7.15 p. m., et du Lac Joseph à 8.14, arrivant Québec à 9.30 p. m.
Samedi.—Départ de Québec à 1.30 p. m. pour le Lac St-Joseph, arrivant à 2.45 p. m.
Le vapeur "[illegible]" voyagera sur le Lac St-Joseph pendant 1er septembre en raccordement avec les trains, comme suit :
Partira du quai de la station à 9.20 a. m. et 6.30 p. m. tous les jours ; à 11.30 a. m. le mercredi et à 2.55 p. m. le samedi.
Partira de Lake View House à 7.00 a. m. et 2.10 p. m. tous les jours et à 7.40 le mercredi. Le vapeur fera des excursions autour du Lac, sur demande.
Le train de la malle fait raccordement à St. Ambroise avec les omnibus allant au village Huron, à Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St Gabriel, avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière-aux Pins, à la Rivière-à-Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame des Anges, et avec les trains de construction tous les jours [illegible] pour [illegible] du Lac Edouard, revenant le soir [illegible].
Pour informations concernant le tarif des marchandises et des voyageurs, s'adresser à ALEXANDRE HARDY, Agent général du Fret et des passagers, à Québec.
Billets pour le chemin de fer et le vapeur en vendre par H. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et par tous l[illegible] agents.
Billets de retour de première classe [illegible] d'un simple billet, émis les Same[di] valable jusqu'au Mardi suivant.
J. G. SCOTT,
Sec. et Gérant
24 Juin, 1887.

FEUILLETON.

LA FIANCÉE DE LA MORT

No. 1

PREMIÈRE PARTIE

LE COMPLOT

DE LA TOUR DU TEMPLE

I

La Sentinelle.

Il pouvait être environ six heures du soir. Le mois de juin touchait presque à sa fin. Une chaleur étouffante pesait comme un lourd manteau de plomb sur toute la campagne.

Les bœufs, aux yeux tristes et mornes, courbaient languissamment leur cou fatigué vers la terre ; ils allongeaient leur mufle, dilataient leur naseaux et cherchaient à respirer un peu d'air dans une atmosphère embrasée.

Pas un souffle n'agitait ni les arbres de la route, ni ceux de la forêt.

De temps en temps, le bêlement plaintif des moutons indolents, l'aboiement lointain de quelque chien de garde ou le houhoulement sinistre d'une chouette, troublaient seuls le silence imposant de la nature.

On voyait poindre à l'horizon de gros nuages, noirs comme de l'encre. Ils avançaient lentement, s'amoncelant, s'étendant peu à peu et couvrant le ciel d'une voute funèbre de teinte tantôt bleuâtre, tantôt cuivrée et tantôt violacée.

Il était évident qu'un orage terrible se préparait.

L'air se chargeait de plus en plus d'électricité ; des clartés blafardes sillonnaient les nues dans tous les sens, et l'obscurité croissait de moment en moment. Les éléments semblaient se recueillir avant de se livrer bataille.

Tout à coup, et comme pour préluder à la lutte, un sourd grondement de tonnerre se fit entendre.

Puis, un vent furieux s'éleva aussitôt, balayant devant lui les tourbillons d'une poussière aveuglante, courbant les champs de genêts comme de simples roseaux, s'engouffrant dans les grands arbres, cassant, brisant, renversant tout sur son passage et emportant au loin les débris de ses dévastations.

L'orage éclata alors dans toute sa violence. Les lugubres grondements du tonnerre se succédèrent sans interruption ; le fracas de la foudre domina celui du vent, et de continuels éclairs changèrent le firmament en une vaste nappe de feu.

Soudain, un coup de tonnerre plus formidable que les autres ébranla la voûte des cieux et une pluie diluvienne inonda la terre.

En ce moment, et malgré la violence de l'orage, un cavalier monté sur un superbe coursier, à la robe d'un beau noir d'ébène, s'avançait sur la route.

Un large chapeau de feutre enfoncé sur la tête, un ample manteau de drap bien descendant jusqu'aux pieds et rejeté sur les épaules de manière à cacher le bas du visage, empêchaient de distinguer les traits du voyageur.

Celui ci paraissait pressé d'arriver. Aussi, sans se soucier le moins du monde de la pluie qui le mouillait jusqu'aux os, il avançait toujours en caressant de la main l'encolure de son cheval.

—Allons, César, allons ! disait-il ne nous effrayons pas, mon brave, ce n'est rien.

Mais le noble animal, aveuglé par d'incessants éclairs, effarouché par l'ombre fantastique des grands arbres se profilant sur la route comme autant de fantômes, s'arrêta court brusquement.

En vain son cavalier lui laboura-t-il les flancs à coups d'éperons, il dressa les oreilles, se cabra de toute sa hauteur, se jeta de côté, recula en faisant des bonds furieux et tenta enfin de désarçonner celui qui le montait.

Force fut donc au voyageur de descendre de cheval. Une fois à terre, il s'efforça de calmer la terreur de César, le maîtrisa de la bride et du mors, et parvint enfin à le rendre docile à sa voix. Il le conduisit alors doucement sous les rameaux touffus d'un énorme chêne séculaire, et se mit à lui parler comme on parlerait à un être raisonnable

—Là, dit-il, là ! tu n'as pas peur maintenant... Nous pouvons attendre ici tranquillement la fin de l'orage... Vraiment ! mon pauvre César, je te croyais moins poltron... Mais, bah ! ce diable d'ouragan ne saurait durer une éternité ; car il est trop violent !... Avant une demi-heure il fera beau. Alors tu allongeras les jambes pour rattraper le temps perdu ; n'est-ce pas, l'ami ? ajouta-t-il en flattant l'animal.

César, rassuré par ces câlineries et par la présence de son maître, ne bougeait pas plus qu'un chien en arrêt.

Bientôt, la pluie cessa de tomber et aussi grande abondance. Un jour pâle remplaça d'abord les ténèbres ; puis le voile de l'obscurité se déchira tout à fait, et le soleil fit de nouveau son apparition en vainqueur.

Le voyageur se disposait à mettre le pied à l'étrier, lorsqu'il entendit derrière lui un bruit assez semblable à la chute d'une lourde masse.

On eût dit une avalanche déboulant sur les branches d'un arbre.

L'étranger tourna vivement la tête, et au pied même de l'arbre sous lequel il s'était réfugié, il aperçut debout, et une hache à la main, un homme d'une stature gigantesque.

Cet homme portait le costume breton : chapeau de feutre rond à larges bords, veste courte, gilet à deux rangs de boutons de cuivre, pantalon bouffant, retenu dans de hautes guêtres montant jusqu'au-dessus du genou et couvrant de gros souliers ferrés. Une ceinture en cuir, fermée par une boucle d'acier, soutenait un long couteau de chasse et laissait voir la crosse brillante de deux pistolets.

Quant à la physionomie du personnage, elle n'était rien moins que rassurante.

Son front plissé, ses cheveux flottant en désordre ; son teint hâlé par le soleil, son épais collier de barbe inculte, ses lèvres railleuses, ses yeux vifs et perçants comme des vrilles, une stature colossale, des membres taillés sur le modèle d'un Hercule, et avec cela une attitude menaçante, inspiraient au plus hardi une crainte involontaire.

Le voyageur ne put échapper à cette première impression. Il sentit une sorte de frisson parcourir tout son corps. Et croyant avoir affaire à un détrousseur de grands chemins, il tira précipitamment un pistolet de dessous son manteau et l'arma.

Mais à son grand étonnement, l'homme qu'il avait devant lui ne prit pas seulement la peine de se mettre sur la défensive. Il se contenta de hausser les épaules et de sourire d'une façon dédaigneuse. Puis rapprochant ses deux mains de sa bouche, il imita à s'y méprendre le houhoulement prolongé de la chouette.

Ce cri lugubre trouva instantanément de l'écho dans la forêt, et bientôt on l'entendit se répercuter sur toute la lisière du bois. Il se renouvela trois fois ; puis tout rentra dans le silence.

—Bas les armes, dit d'un ton impératif le géant à l'étranger... ou sinon...

Et il fit tournoyer sa hache au-dessus de sa tête comme une redoutable massue.

Le voyageur remit son arme à sa ceinture, et attendit froidement ce qui allait se passer.

—Qui vive ?... demanda l'homme à la hache.

—*France et Royauté* !... répondit l'inconnu.

—Alors, c'est bien... Vous êtes la personne attendue au château des de Keruzec... Je vais, dans ce cas, vous donner un de mes gars pour vous y conduire ; car les chemins sont peu sûrs en Bretagne, depuis que nous sommes en guerre avec ces maudits *bleus*.

—Je suis vraiment enchanté de la tournure agréable que prend notre rencontre, répondit l'inconnu... Je vous avais pris pour... pour...

—Pour un bandit, n'est-ce pas acheva le géant.

—Mon Dieu ! oui.

Il n'y a pas grand mal à cela. Tout le monde pourrait s'y tromper... Mais à propos, avant de vous donner un guide, vous avez encore à m'exhiber une autre preuve de votre mission. Le mot de passe ne suffit pas... Et si par hasard vous ne pouviez satisfaire ma curiosité sur ce point, j'en serais bien fâché, mais je me verrais contraint de vous arrêter comme espion.

—Comme espion !... répliqua l'inconnu dont une subite rougeur empourpra le visage.

—Eh ! ma foi, oui ! Que voulez-vous ? nous autres vieux chouans nous devons être méfiants comme des renards... Nous avons eu des traîtres dans nos rangs, à plus forte raison pouvons-nous en rencontrer chez des étrangers... Or, à voir vos cheveux blonds, votre teint pâle, votre coupe de figure et surtout en vous écoutant parler, il ne faut pas être sorcier pour deviner que vous n'êtes ni Breton, ni Français.

—En effet, répondit l'inconnu, je suis né en Suède... Mais si j'étais un traître ou un espion, il y aurait déjà longtemps que je vous aurais logé une balle dans le cœur.

La physionomie du paysan breton prit un air tout à fait bonhomme.

—Oui-da ! dit il en laissant tomber sa hache et en se croisant les bras comme un homme qui n'a absolument rien à craindre... N'allons pas si vite en besogne, je vous prie ; car enfin, je tiens bien encore un peu à ma peau, quoiqu'elle ne vaille pas le diable !... Et la preuve, ajouta t il, regardez seulement derrière vous ; vous verrez si j'ai pris mes petites précautions... La moindre tentative de résistance de votre part pourrait vous coûter beaucoup plus cher qu'à moi.

Le voyageur se retourna vivement, et grande fut sa surprise de voir reluire à travers le feuillage des arbres les canons de trois carabines dirigées contre lui.

Le géant jouissait de cette surprise.

—Allons, vous autres, dit-il d'un ton de commandement, avancez un peu que l'on vous voie la figure ?

Si robuste et si intrépide que fût notre voyageur, il lui eût été impossible d'engager la lutte avec chance de succès. Il eût infailliblement péri dans ce combat par trop inégal.

—Je vois avec plaisir, dit-il au géant non sans laisser percer une pointe d'ironie, que vous êtes un homme de précautions... Je vous en félicite.

—Et moi reprit celui-ci, je vous invite cordialement à prendre aussi les vôtres... Voyons, prononça-t-il en appuyant à dessein sur chaque syllabe, avez-vous, oui ou non, une autre preuve de votre mission que le mot de passe ? Si oui, montrez-moi cette preuve, et faite vite ; car je l'attends avec impatience pour mettre mes gens à votre disposition, ou dans le cas contraire... à la mienne... Vous m'avez compris à demi-mot, j'espère ?

—Parfaitement, répondit l'étranger ; et je vais vous satisfaire à l'instant.

S'adossant alors contre un arbre, il ôta une de ses bottes ; puis s'asseyant par terre, il tira de sa ceinture un couteau-poignard et fendit le haut de la tige de botte qui était double ; il en sortit alors comme d'un portefeuille, un parchemin soigneusement plié.

Ce parchemin contenait les lignes suivantes :

"Nous ordonnons d'accorder libre passage dans toute la France, au comte de Fersen, notre messager et envoyé extraordinaire.

"Pour la Reine :

"Signé : Baron DE BATZ."

Un large cachet de cire rouge, aux armes royales était apposé au bas du parchemin.

Le comte de Fersen—car c'était lui—tendit son laisser-passer au géant qui le prit aussitôt et le lut avec la plus grande attention, fixant à plusieurs reprises des yeux scrutateurs sur l'étranger. Celui-ci supporta sans broncher cet examen d'inquisiteur ; pas un muscle de son visage ne bougea, et son regard soutint hardiment le regard du paysan.

—Vous êtes en règle, dit alors celui ci, mais cette fois d'un ton amical et respectueux, parfaitement en règle, monsieur le comte. Et maintenant, je suis tout à vos ordres... Commandez, j'obéirai... Quant à mon indiscrétion, vous voudrez bien l'excuser ; elle était nécessaire : une sentinelle ne doit pas livrer passage au premier venu.

Et il rendit au comte son laisser-passer.

—J'aurais vraiment tort de me plaindre, répondit M. de Fersen... Vous avez une consigne, et vous l'observez fidèlement ; quoi de plus légitime ?

—Pardon, monsieur le comte, dit fièrement le paysan, je ne reçois de consigne de personne...Je suis chef d'une troupe de partisans royalistes, et on m'appelle maître Pierre...Seulement, il me prend parfois fantaisie de me faire sentinelle volontaire ; et alors j'en remplis scrupuleusement tous les devoirs.

—Votre conduite, repartit le comte, n'en mérite que davantage mes félicitations...Votre vigilance est notre sauvegarde à nous qui combattons pour la même cause...Quant au ordres dont vous me parliez, il n'y a qu'un instant, je n'en n'ai pas présentement à vous donner. Tout dépendra de l'entretien que je vais avoir au château des de Kéruzec...Je vous serais, en conséquence, fort obligé de m'y faire conduire de suite par l'un de vos hommes...Ma mission ne souffre pas de retard.

—Holà ho ! Jean Hiroux ! dit le géant en faisant un signe à l'un des paysans qui avaient couché en joue l'etranger...Tu vas conduire monsieur le comte au château des de Kéruzec, et lestement...Tu prendras à travers la lande : c'est plus court que par la grand'route...Mais attention d'avoir l'œil et l'oreille au guet, mon garçon : tu entends ?

—J'entends parfaitement, maître Pierre, comptez sur moi, répondit un jeune gars bien découplé, d'allure decidée et solidement campé sur deux hautes jambes. Je suis à votre disposition, monsieur, ajouta-t-il en s'adressant au comte de Fersen. Si vous voulez mettre votre cheval au petit trot, je vous suivrai à pied. Mes jarrets sont bons, et nous pourrons faire ainsi deux lieues à l'heure.

—Non pas, non pas ? répondit le comte. César est un animal vigoureux. Montez devant ou en croupe, comme il vous plaira ; mais, de grâce, partons sans perdre une minute.

Le jeune breton ne se le fit pas dire deux fois. Il se ramassa sur ses jarrets d'acier, et bondit comme un chat sauvage sur la croupe du cheval.

Celui-ci partit à fond de train, et le cavalier et son guide disparurent bientôt à travers la lande.

II

LE CHATEAU DES DE KERUZEC.

Le château des de Kéruzec était un antique manoir bâti dans le styie Louis XIII.

C'était, à la fois, une élégante et solide construction.

Son aspect n'avait rien de belliqueux : ainsi, point de douves, point de creneaux, point de ponts levis et point de herses. Seules, deux jolies tourelles surmontées d'une flèche dorée flanquaient agréablement les ailes du château.

Un magnifique perron en granit donnait accès dans les vastes salles du rez-de-chaussée.

Ces salles étaient éclairées par de hautes croisées d'une imposante architecture.

L'escalier d'honneur faisait face à la porte du château. Il conduisait aux appartements du premier étage. Quant à la porte, elle était en fer artistement travaillé, et ses dessins ajourés en faisaient presque un chef-d'œuvre.

De beaux meubles en vieux chêne sculpté, des tapis en tapisserie d'Aubusson, des tableaux, des portraits de famille, des vases précieux remplis de fleurs naturelles dont le parfum embaumait les galeries, des panoplies d'armes anciennes pendues aux murs et faisant ressortir la sombre couleur des draperies tombantes, tout concourait à embellir cette demeure seigneuriale.

Une superbe allée, large, bien sablée et bordée, de chaque côte, d'une verte pelouse et d'une rangée de chênes gigantesques, partait du perron et venait aboutir à la grille du château.

Cette grille etait d'une solidité à toute epreuve, et malheur à qui eût tenté de l'escalader ! Il eût laissé en route des lambeaux de sa chair...Elle était, en effet, garnie de grosses barres de fer aussi pointues, aussi acerées que des fers de lances.

A sa droite, se trouvait le pavillon du concierge, lequel pouvait correspondre au dehors par un judas pratiqué dans le mur.

A sa gauche, était la maison de Benoît, le jardinier.

Un mur d'inceinte, garni à son sommet de tessons de bouteilles cassées, venait rejoindre ces deux habitations, assez coquettes sous leur vert manteau de lierre et de chèvrefeuille.

Ce mur d'enceinte enclavait, en même temps, une vaste et profonde pièce d'eau située derrière le château et un immence parc qui ressemblait plutôt à une petite forêt qu'à un parc

A part, en effet, quelques sentiers tracés au milieu des fourrés de jeunes chênes et de jeunes châtaigniers ; à part deux larges allées conduisant au rond point d'une clairiere nommée la *Croix Blanche*, à cause d'une croix de pierre élevée en cet endroit, rien, absolument rien ne decelait les soins ni la mains de l'homme.

Le sauvage nature faisait seule les frais de l'ornementation du paysage, et elle s'en acquittait à merveille.

La maisonnette de Baptiste, le garde de chasse, s'élevait comme une sorte de chalet non loin du bord de la pièce d'eau, entourée de vieux saules au blanc feuillage et de peupliers élancés aux ramures tremblantes.

A quelques centaines de mètres, mais hors des murs du château, se dressait une ruine encore imposante et portant un nom sinistre.

Cette ruine s'appelait la TOUR-MALBRÈE !...

C'était un vieux débris d'une ancienne forteresse.

Bâtie dans ces jours néfastes où barons et seigneurs se livraient à de sanglants combats, elle levait encore fièrement la tête comme pour braver les coups du temps qui lui avait causé d'irréparables dommages.

Ses flancs étaient ouverts en plusieurs endroits : les pierres s'égrenaient sous l'action de la pluie et du vent, et sa plate-forme autrefois garnie de créneaux était aujourd'hui complètement découronnée.

Les corbeaux et les hiboux avaient fait leur domicile dans les murailles crevassées de cette tour solitaire. Ils étaient bien sûrs de n'être point inquiétés par des visiteurs importuns.

Une sorte de terreur superstitieuse, mille légendes, plus fantastiques les unes que les autres, avaient ôté l'envie aux paysans de venir rôder dans ces parages.

Le lecteur est maintenant bien renseigné sur le domaine des de Keruzec.

Nous nous sommes un peu longtemps arrêté sur la description de la TOUR-MALBRÈE parce que cette tour jouera un rôle important vers la fin de notre récit.

Il nous reste maintenant à faire connaissance avec les maîtres du manoir.

M. le marquis de Kéruzec descendait d'une noble et vaillante race qui avait toujours courageusement repoussé l'ennemi sur les champs de bataille.

Ancien capitaine de vaisseau, il avait lui même laissé un renom de bravoure dont Hector, son fils, pouvait être fier à juste titre.

Après s'être distingué en maint combat naval, il avait mérité d'être décoré de la croix de Saint-Louis. Ce fut un beau jour pour ce vieux loup de mer, que celui où il put porter sur sa poitrine le signe de la bravoure et de l'honneur.

Ce rude soldat aimait passionnément la France et son roi Louis. Il leur avait donné trop de sang pour jamais les trahir, et la dernière goutte qu'il versa fut au service de son pays. Sa mort fut pleurée par tout son équipage. Les Anglais eux-mêmes, ses ennemis acharnés, rendirent hommage à son courage et à son sang-froid.

Son souvenir était resté gravé au fond de bien des cœurs. Car, à une bravoure héroïque il joignait une bonté, une douceur assez rare chez un vieux marin.

Les pauvres trouvaient en lui un veritable père, et, jamais, de son vivant, aucun de ses tenanciers ne fut inquiété par maître Corbin, son intendant.

Il se faisait rendre des comptes détaillés sur le revenus de sa fortune, et prétendait avoir l'œil ouvert, l'œil du maître, sur toutes les affaires de sa maison.

A son château, comme à bord de son bâtiment, c'était le même homme : aimant à commander et à être obéi à la minute. Mais aussi rendant une rigoureuse justice aux petits comme aux grands.

Depuis sa mort, arrivée quelques années seulement avant la Révolution, le nom des de Kéruzec, il faut bien l'avouer, avait un peu baissé dans l'affection des habitants du petit village de Kilien, situé à quelques lieues de Brest, et dépendant de la commune de Plantégourneuf.

Les paysans bretons ne trouvaient plus, dans Mme la marquise, la franche et ronde bonhomie de feu M. le marquis.

C'était, il est vrai une fière châtelaine qu'Eléonore de Keruzec, née comtesse de Pontavis.

Elle avait la démarche d'une reine. Certains airs de grandeur rehaussaient sa beauté aristocratique. Son visage, encadré de cheveux blancs, ses grands yeux noirs expressifs, ses lèvres finement découpées, l'ovale gracieux de sa figure, des épaules bien arrondies, un buste bien dessiné, une taille bien prise, en faisait une femme remarquablement belle.

Mais toutes ces qualités physiques disparaissaient au premier mot qui sortait de sa bouche.

Elle était entichée de ses prérogatives seigneuriales, et faisait parfois trop sentir aux roturiers leur roture.

(A continuer)

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que **Ulcères, Plaies, Érysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous,** et **Éruptions de la Peau,** sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières putrides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait.

Je suis, avec respect,
MRS. ANN O'BRIAN."
148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

☞ **Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.**

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, MR. B. W. BALL, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimulatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les **Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale,** et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrumpu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

CHARLES ANGERS, village Nairne, Malbaie.

P. D'AUTEUIL, A. B, L. L. B., Village Nairne, Malbaie.

J. A. GAGNE, M. P., Bureau : rue Racine Chicoutimi.

P. V. TACHE, B. C. L. bureau : encoignure des rues Beaubien et Lafontaine, vis-à-vis la résidence privée de L. Poirier Fraserville.

NOTAIRES

F. FORTIN, bureau d'enregistrement Baie St-Paul.

J. A. TREMBLAY, notaire public, Eboulements.

MEDECINS

J. A. HAMEL, gradué de l'Université Mecill, tient un bureau de S. A. M. à 10 P. M., dans la maison de M. Théobalde Tremblay, Pointe au Pic. Résidence village Fraser, Malbaie.

E. V. L. Boulanger, médecin et chirurgien gradué de l'Université-Laval Village Fraser, Malbaie.

C. H. A. CLEMNT, médecin et chirurgien Baie St-Paul.

ALFRED MORIN, Medecin et Chirurgien, Baie St. Paul.

ARPENTEURS

J. C. DESMEULES, arpenteur fédéral ; provincial, Cap à l'Aigle, Malbaie.

C. C. DUBERGER arpenteur provincial et fédéral village Fraser, Malbaie

F. VINCENT, arpenteur provincial fédéral, village Nairne, Malbaie.

HUISSIERS

ANSELME BRASSARD, Huissier et Horloger, Malbaie.

EDOUARD FORTIN, H.C.S. Saint-Urbain.

MARCHANDS.

J. LEBOUTILLIER & CIE
MARCHANDS DE POISSONS
Gaspé

P. N. BOIS, Percepteur du Revenu pour le district de Saguenay. Enchanteur licencié et Agent Général. Baie St Paul, comté de Charlevoix.

ABONNEZ-VOUS AU
Courrier de Fraserville
SEULEMENT
$1.00 par annee.